

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

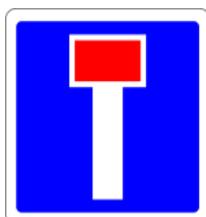
Numéro 71 – Janv. 2011

L'inFO44



CTPD Emplois du 11 janvier 2011

MESSAGE à tous les agents de la DRFiP de Loire-Atlantique,



Au moment où le CTPD « Emplois » vient d'enregistrer – contre l'avis des représentants du personnel – une nouvelle vague de suppressions d'emplois, les représentants de **FO DGFIP 44** vous proposent de réagir et marquer clairement votre opposition à une politique qui mène agents et services dans une *voie sans issue*.

Les suppressions d'emplois ne sont pas une fatalité,
Les objectifs et autres statistiques sont intenable,
Le service public (?) se dégrade de jour en jour,
Les conditions de travail se détériorent,
Et la conscience professionnelle des agents
a des limites ... déjà atteintessinon dépassées !

Pour les représentants **FO-DGFIP 44**, le travail gratuit, c'est fini !!!

Avec eux, dites "**STOP**" !



... en refusant les écrêtages "horaires variables" et les heures supplémentaires non payées et en ne réalisant que vos heures normales de travail.

C'est la seule manière de ne plus cautionner implicitement les suppressions d'emplois!

Trop de retard dans votre travail?

Que vous soyez Cadres C, B ou A, **FO DGFIP 44** vous invite à demander par écrit à votre hiérarchie quelles sont les priorités que vous devez donner à vos différentes attributions ! Il est temps que la Direction endosse la responsabilité de ses décisions !

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Ce CTPD a pour ordre du jour la situation des emplois en Loire-Atlantique.

Le syndicat FO DGFIP est résolument opposé aux réductions d'emplois.



Alors pourquoi notre présence?

Les militants de FO DGFIP sont présents à ce CTPD parce qu'ils ont décidé de s'exprimer sur la politique décidée par le gouvernement, politique **absurde**, **dévastatrice** et **insupportable** aussi bien pour les collègues que pour les usagers.

Cette décision répond à une attente forte des agents qui ont interpellé notre syndicat parce qu'ils souhaitent que leur désarroi soit entendu. Nombreux sont ceux qui comprennent le boycott de la première instance mais pas celui de la seconde.

Nous sommes là également pour relayer la **colère** et **l'incompréhension** des agents face à la destruction du Service Public, méthodiquement programmée à travers la RGPP mais aussi pour dénoncer l'absence d'écoute face à leurs difficultés.

En effet les agents de la DGFIP croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents, au plus bas coût et du manque de moyens humains pour accomplir leurs missions dans des conditions décentes.

Ils souffrent de la perte de sens de leur travail, d'un management obsédé par la satisfaction des indicateurs et aussi du manque de considération, par l'administration, de leur situation personnelle quand leurs postes sont supprimés.

Cette politique qui ne s'appuie que sur des critères comptables (supprimer aveuglément des milliers d'emplois pour réduire la dépense publique) déconnecte totalement les moyens, des besoins.

Cela se vérifie au quotidien dans notre administration fusionnée par l'impossibilité d'offrir un service de qualité au public et par la dégradation continue des conditions de travail des agents.

Nous ne citerons ici que :

- la fermeture anticipée pour cause d'affluence des accueils de Nantes Jules Verne et du SIP de Saint-Nazaire
- les appels téléphoniques qui n'aboutissent plus. Cela ne devrait pas s'améliorer à Nantes avec le projet de la Direction de supprimer la "Marguerite".

L'administration pense-t-elle vraiment régler les difficultés du terrain en fermant les portes et en créant des bouchons supplémentaires sur les lignes téléphoniques?

Bien évidemment, ces usagers qui ne peuvent pas nous joindre ainsi, le font par courrier ou par courriel.

L'administration a-t-elle vraiment conscience que les collègues des SIE et des SIP n'en peuvent plus, tout comme ceux des trésoreries de proximité ou des trésoreries SPL ? Bien souvent ces derniers récupèrent les appels et des visites de contribuables qui ne savent plus à quel saint se vouer, les services en charge normalement de leurs dossiers étant injoignables et inaccessibles !

Concernant les soi-disant gains liés à l'utilisation des outils Internet, ne nous voilons pas la face, tous les usagers ne sont pas forcément des internautes ... nombreux sont ceux qui se déplacent au guichet pour trouver enfin une solution ! Y viennent également ceux qui aujourd'hui n'ont plus à leur disposition que le numéraire comme moyen de paiement.

La crise financière est passée par là. A aucun moment il n'en est fait état dans l'analyse de la DRFiP.

En outre, d'autres charges engendrées par des dysfonctionnements ne sont pas intégrées dans les chiffres.

Voulez-vous des exemples ?

- la mauvaise gestion des retours par la Poste remis aux trésoreries 2 à 3 mois plus tard ne fait qu'exploser le nombre d'appels, de déplacements au guichet et de demandes de remise de majoration,
- les problèmes liés à la mensualisation du fait de la surcharge du CPS ou de l'impossibilité pour l'usager de le joindre accroissent également le nombre de visites dans les trésoreries.
- Les problèmes à répétition qu'ont connus les SIE en 2010 (et qui perdurent) : ainsi la mise en place de GESPRO longue et fastidieuse qui a généré une charge de travail volumineuse et qui ne supprime pas BDRP dans un premier temps. La réforme de la taxe professionnelle est venue en

rajouter. Ainsi la mise à jour TP/CET a pris beaucoup de temps pour tous les contrôleurs impliqués par la démarche sur décembre 2009 et janvier 2010. Il leur a fallu ensuite rattraper le retard pris dans les autres tâches... Dernière complication notable en décembre avec le flou artistique qui a régné pour le traitement des dégrèvements de la CFE notamment avec le régime des auto-entrepreneurs et du régime micro. L'administration n'ayant pas anticipé encore une fois le problème, ce sont les agents des SIE qui, livrés à eux-mêmes, ont payé les pots cassés !

Nos collègues complètement désorientés par une réforme inefficace menée au pas de charge perdent leurs repères et ne trouvent plus de sens à leur mission. Nous savons où trop de désarroi a mené des agents appartenant à des services qui ont subi ce qu'il était encore coutume d'appeler la Réforme de l'Etat (ex : la Poste et France Télécom).

Encore une fois nous vous alertons sur les conséquences de vos décisions. Mais nous ne sommes plus seuls à le faire. Même le **Rapporteur Spécial de la Commission des Finances dans un récent rapport** reconnaît que la suppression annuelle et systématique de 2 500 ETPT commence à poser problème et que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer **un syndrome FRANCE TELECOM**.

Nous le savons, notre Direction Générale saisie par le syndicat national FO DGFIP le 28 décembre dernier, a demandé à chaque responsable départemental des Finances Publiques de faire état de la situation de son département.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Président, pour le faire et le faire bien. Les représentants FO DGFIP vous suggèrent d'y joindre notre motion...

Nous le savons, des agents vous ont interpellé récemment. Et c'est une démarche qu'il faut saluer. Mais ne croyez pas qu'ils soient les seuls à avoir quelque chose à revendiquer. Chaque agent de Loire-Atlantique est concerné :

- Que ce soit par la fusion de son service.
- Que ce soit par les conséquences des suppressions d'emplois sur son travail quotidien,
- Que ce soit par les difficultés engendrées par l'informatique qu'il utilise chaque jour,
- Que ce soit par le manque de considération de son administration,

Le **découragement** et la **démotivation** des personnels sont de plus en plus grands et les conséquences peuvent être graves. Ici où là, des agents craquent, tentent de tenir le coup par conscience professionnelle, puis sont obligés de dire stop car leur santé physique et morale en prend un coup.

L'administration a-t-elle vraiment conscience de tout cela?

2011 SERA UNE ANNEE NOIRE !

Cette situation déjà catastrophique va encore s'aggraver en 2011 avec les nouvelles suppressions annoncées pour notre département.

N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Après avoir raclé toute la chair, la Direction Générale n'a d'autre choix que de s'attaquer à l'os ! A ce rythme-là, la nouvelle DRFIP de Loire-Atlantique ne sera bientôt plus qu'une structure squelettique, qui ne comptera qu'un nombre dérisoire d'agents pour faire face à toutes les missions.

Nul besoin d'être devin pour imaginer les étapes suivantes :

- L'externalisation de certaines missions : la Direction Générale réfléchit sur le processus de transfert des Domaines. Nos collègues ont du mouron à se faire ... avec la mobilité des fonctionnaires désormais actée. Quel est leur avenir ?
- La fermeture de postes comptables : en effet, quel est le devenir de certains postes qui au fil des années perdent des emplois et se retrouvent aujourd'hui à un effectif de 4 agents : Aigrefeuille, Clisson, Nort sur Erdre, Guéméné-Penfao par exemple ?
- Une déprime assurée pour les agents comme ceux de Nantes Municipale par exemple qui essaient depuis un an de sortir leur poste de la zone rouge et se voient retirer en 2011, deux autres emplois.

Face à ce terrible constat, il semble qu'un certain malaise se soit emparé de la parité administrative. Celle-ci a en effet de plus en plus de mal à justifier l'injustifiable et à vendre la soupe de plus en plus indigeste, des suppressions d'emplois.



Comment l'administration ose-t-elle parler encore aujourd'hui d'efficience, de gains et de productivité alors même:

- Que certaines applications informatiques sont complètement obsolètes (AMD, REP, ...) ?
- Que d'autres ne sont pas adaptées à l'ensemble de nos missions (Hélios, CHORUS,)?
- Que des applicatifs "maison" sont régulièrement perturbés par des dysfonctionnements (Portail métiers souvent inaccessible et préjudiciable pour les services de contrôle, AGORA, RAR, Adonis, FICOBA,...)?
- Que les nouveaux moyens de paiement qui, s'ils sont effectivement un plus pour l'utilisateur, n'en créent pas moins des charges supplémentaires pour les agents (ex : carte bancaire).

D

Pour achever le tout, ajoutez un manque de communication évident quant à la nouvelle réorganisation des services de direction au sujet ne serait-ce que de leur déménagement. En outre les déplacements à marche forcée ont engendré un stress très important pour le personnel concerné.

G

D'autre part, dans leur travail quotidien, les agents reprochent localement de ne pas avoir été impliqués pour déterminer laquelle des pratiques des deux anciens réseaux était la mieux adaptée. La recherche d'un consensus a l'avantage d'avoir au moins le sentiment d'être écouté; et par conséquent, ne peut que diminuer le malaise ressenti par beaucoup.

F

Enfin nous condamnons avec virulence le déficit manifeste de communication et d'information de l'administration envers les agents concernés par les suppressions de postes.

I

Aujourd'hui l'administration fait preuve d'une indéclicatesse certaine dans le traitement du problème des suppressions d'emplois et donne l'impression de considérer les agents comme de simples pions !

P

Pour conclure, la délégation FO de Loire-Atlantique affirme que la DGFIP continue à mettre en œuvre la destruction des Finances Publiques au profit d'organismes privés, ce que FO continuera à combattre avec tous les moyens à sa disposition.

Le Président de séance nous a demandé des explications sur plusieurs points. Il a même été jusqu'à dire que sur certains, nous exagérons. Ce en quoi nous lui avons rétorqué" que c'est l'administration qui, - comme à son habitude - minimise, et que les propos n'étaient que le reflet de ce qui nous remonte des collègues.

Analyse FO DGFIP44

Les chiffres annoncés par le CTP Central emplois donnent pour la Loire-Atlantique en net :

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

- Filière Fiscale : 14 suppressions d'emplois
- Filière Gestion Publique : 3 créations d'emplois.

LES PLANS DE QUALIFICATION :

- Filière Fiscale : 3 créations de A et 9 créations de B avec pour conséquence une suppression de 14 C ,
- Gestion Publique : 18 créations de B avec 15 suppressions de C (pour cette filière, la transformation d'emplois de B en A se fera ultérieurement).

Pour la filière fiscale, les suppressions d'emplois ont été justifiées en Loire atlantique principalement par le système du fléchage sur les Télé@ctes, la Télé IR et la relance amiable sur le contrôle de régularisation (en secteur assiette) de la DPR.

Pour la filière gestion publique, les suppressions d'emploi résultent une fois de plus du **résultat net** des chiffres de l'outil de répartition des emplois.

Dans les tableaux ci-après nous avons répertorié **selon les informations fournies par la Direction**, l'ensemble des postes et services **impactés** par le plan de qualification ou les suppressions d'emplois.

FILIÈRE FISCALE

SERVICES	A	B	C	solde
NANTES				
ACCUEIL JULES VERNE		1	-2	-1
SIP NANTES SUD EST		1	-1	0
SIP NANTES OUEST			-1	-1
SIP NANTES SUD		1	-1	0
SIP NANTES SUD OUEST			-1	-1
SIE NANTES SUD EST MIS CENTRALISATRICE		-1		-1
SIE NANTES SUD EST SEP	-1			-1
SIE NANTES SUD EST IFU	1	1	-2	0
SIE NANTES NORD EST IFU		2	-2	0
SIE NANTES NORD EST TIMBRES			1	1
SIE NANTES OUEST		1	-1	0
SIE NANTES SUD		1	-1	0
SIE NANTES SUD OUEST		1	-1	0
ICE NANTES POLE 1	1	-1		0
ICE NANTES POLE 2		-1		-1
ICE NANTES POLE 3	1	-1		0
FIE NANTES OUEST ET SUD OUEST		-1		-1
BRIGADE FI	1			1
TOTAL	3	4	-12	-5

SERVICES	A	B	C	solde
PORNIC				
CH PORNIC			-1	-1
ICE		-1		-1
SIP			-1	-1
TOTAL	0	-1	-2	-3

SERVICES	A	B	C	solde
ST NAZAIRE				
CH ST NAZAIRE 1		1	-1	0
CH ST NAZAIRE 2			-1	-1
CDIF ST NAZAIRE			-1	-1
SIP ST NAZAIRE		1	-2	-1
SIE ST NAZAIRE SUD EST			-1	-1
SIE ST NAZAIRE NORD OUEST		1	-1	0
POLE ICE ST NAZAIRE	1	-1		0
TOTAL	1	2	-7	-4

SERVICE	A	B	C	solde
DIRECTION & EDRA				
EDRA	-3		-8	-11
BRF		1		1
POLE GESTION FICALE	2	1	-2	1
POLE PILOTAGE ET RESSOURCES			-3	-3
TOTAL	-1	2	-13	-12
TOTAL	3	7	-34	-24



FILIERE GESTION PUBLIQUE

POSTES COMPTABLES	B	C	solde
ARROND. NANTES			
CLISSON		-1	-1
NANTES AMENDES		-1	-1
SAINT HERBLAIN		-2	-2
NANTES MUNICIPALE		-2	-2
NANTES CHU	1	-1	0
REZE		-2	-2
CARQUEFOU		-2	-2
GUEMENE-PENFAO		-1	-1
PAIERIE REGIONALE		-1	-1
PAIERIE DEPARTEMENTALE		-2	-2
SIP NANTES NORD EST	-1	-3	-4
SIP NANTES NORD OUEST		-1	-1
Total Arrond.Nantes	0	-19	-19
POSTES COMPTABLES	B	C	solde
ARROND. ST NAZ			
GUERANDE		-1	-1
SIP SAINT NAZAIRE		-2	-2
SAINT-NAZAIRE EH	1	-1	0
MINDIN		-1	-1
PAIMBOEUF	1	-1	0
Total Saint-Nazaire	2	-6	-4
AUTRE SERVICES	B	C	solde
ERD ET AGENT ENQUETEUR	-2	-2	-4
RECETTE DES FINANCES ST NAZ		-1	-1
TOTAL	-2	-3	-5
SERVICES	B	C	solde
DIRECTION			
REC-PRODUITS DIVERS		-1	-1
CONTRÔLE FINANCIER	-1		-1
DEPENSE ETAT		-1	-1
CHORUS/SFACT (Comptable)	3	2	5
CHORUS - CSP	6	4	10
COMPTABILITE/CAISSE		-1	-1
DEPOTS DE SERV FINANCIERS	1		1
LOGISTIQUE ET BUDGET	-2	-2	-4
LIAISON-RECOUV	-1	-1	-2
LIAISON-REM	-1	-1	-2
PENSION	10	7	17
SECRETAIRE ET ACCUEIL	-2	-1	-3
AGTS SERVICE GARDIENS		-3	-3
FONCTIONS SPECIFIQUES	1		1
DOMAINES	1		1
TOTAL TG	15	2	17
TOTAL ADMINISTRATIFS	13	-20	-7



Sur ces tableaux, le solde des suppressions net d'emploi se monte à :

- - 24 emplois pour la filière fiscale
- - 11 pour la gestion publique,

Nous sommes loin du solde de -3 annoncé par la Centrale !!!!!!!

La direction interrogée sur ce point justifie cette différence par :

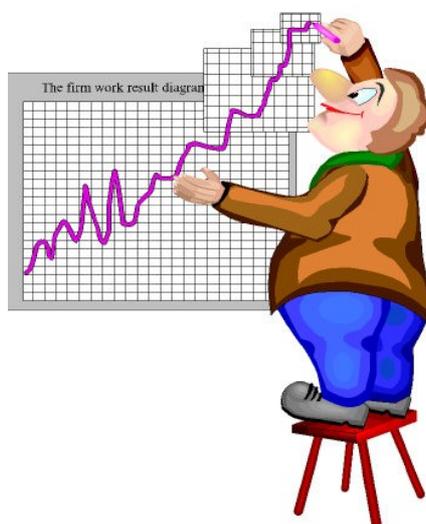
- ❖ Le transfert dans le département de 10 emplois de la filière fiscale vers la filière gestion publique pour la création du centre de services partagés et du service facturier;
- ❖ La suppression de quatre emplois dans les services existants de la gestion publique toujours dans le cadre de la création du centre de services partagés et du service facturier.

Ces données n'apparaissent pas dans les tableaux car elles ne sont pas comptabilisées dans les chiffres de l'outil de répartition des emplois (ORE).

Pour FO DGFIP, ces 14 emplois supplémentaires auraient du être intégrés pour le calcul de l'ORE net car ces nouveaux services bénéficient, comme tous les services de la filière publique, des emplois mutualisés. Le syndicat FO DGFIP estime donc que c'est l'ensemble des postes et services de la DRFiP 44 qui participent de façon injuste à la répartition de la pénurie, et par là même l'ensemble des agents

Concernant la filière fiscale, vos représentants FO DGFIP ont interpellé la Direction sur la méthode choisie pour justifier les suppressions. L'administration se sert plusieurs fois des mêmes données pour arriver à ses fins.

En effet, concernant l'accueil de Cambronne, l'administration a décidé de supprimer un emploi dans le cadre du fléchage régional. Mais cela ne l'empêche pas, sur le tableau permettant de comparer les charges des service responsable de l'IAD d'intégrer une nouvelle fois l'effectif total de l'accueil.



Le syndicat FO DGFIP réfute cette méthode de calcul irrationnelle.

Par ailleurs, les représentants FO DGFIP ont demandé des explications sur ce que les documents présentent comme "l'ajustement RH".

Jugez-en vous-mêmes :

"Pour fluidifier les mouvements de mutation, ce correctif a été mis en place en considérant, pour chaque département, le volume de départ à la retraite, l'attractivité du département, le taux d'effort constaté au titre du PLF 2011 et l'évolution des suppressions antérieures. A ce titre, la direction est concernée à hauteur de 4 suppressions d'emplois pour la filière fiscale et de 6 emplois pour la filière gestion publique".

..... la Direction n'a pas été capable de nous apporter la moindre explication !!!

Vote FO : CONTRE

Les représentants FO DGFIP 44

Chrystelle TONNELIER

Philippe NOBILET

Attaques contre la garantie d'emploies fonctionnaires



Christian Jacob, ancien ministre de la Fonction publique, a estimé dans un entretien à la Presse qu' « *il fallait réfléchir à la pertinence de l'embauche à vie des fonctionnaires* ».

Au-delà d'une volonté, à peine déguisée, d'exacerber les différences entre les secteurs public et privé, Christian Jacob, patron de l'UMP à l'Assemblée nationale, n'a visiblement rien retenu de son passage dans ce ministère.

Il n'a visiblement pas compris les fondamentaux du Statut des fonctionnaires. Il a oublié que la Fonction publique de carrière et la garantie d'emploi servent avant tout le service public aux citoyens.

Elles permettent une fonction publique neutre, au service du pays et non d'un pouvoir politique en place.

Ainsi, elles permettent une égalité de traitement des usagers.

Que M. Jacob regarde les pays où ces protections n'existent pas ou plus !

Quelle est la confiance accordée aux fonctionnaires, au service public, donc à l'action de l'Etat, dans ces pays ?

Notre statut est une garantie républicaine.

Quant à la proposition de M. Jacob de « contrats d'objectifs sur cinq à dix ans » :

C'est NON, et encore NON !

Les salariés du privé l'ont déjà refusé !

Les agents publics le refusent pareillement !

La précarité dans la Fonction publique ne se résoudra ni en transformant les fonctionnaires en CDI, ni en instaurant des contrats de 5 à 10 ans mais en répondant aux besoins du public.

Pour la FGF-FO cela passe par :

- la création des corps et des postes de fonctionnaires nécessaires à nos missions
- l'arrêt de l'embauche de CDD
- la pérennisation des personnes, notamment en ouvrant largement la titularisation de ceux qui le souhaitent

FO estime que de telles déclarations faites à la veille de l'ouverture de la négociation sur l'emploi non titulaire dans la Fonction publique sont une véritable provocation et augurent mal des intentions du gouvernement.



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.

FO
la force syndicale
DGFIP